

## LE SCANDALE DES ZMEL

Tout le monde souhaite une régularisation des mouillages  
Tout le monde souhaite la fin de l'anarchie et des bateaux abandonnés  
Tout le monde souhaite la fin des épaves au fond de la mer  
Dans ce sens, les Zones de Mouillage réglementées sont une grande avancée  
La condition est toutefois qu'elles répondent à ce pourquoi elles sont faites et que certains n'en profitent pas pour se remplir les poches

Nous pensons que malheureusement avec la main mise sur les marchés par les multinationales pas vraiment au courant de ce genre d'exercice, cela ne soit pas du tout le cas

Exemple de la ZMEL en instruction entre les îles de Lérins :

<Il y a en saison plus de 200 bateaux au mouillage, la ZMEL prévoit ... 30 postes ... et interdit le mouillage ailleurs

Le problème c'est que ces 30 postes avec leur système, occupent la place de 120 postes (évitage à 360 degrés)

<Le système d'amarrage est irresponsable ([mettre la page en lien](#))

Comment tenir des bateaux jusqu'à 20m avec une «vis» en tire bouchon ? (elle se «dévisse» seule si on tire dessus) et 8 m de chaîne (pas d'élasticité, de rappel )

<LE PRIX de REVIENT de cette incongruité :

Ce SERA 7000€ LA BOUEE !!!!!!!!!!!!!!!

Oui vous avez bien lu **sept mille euros pour un tire bouchon , 8 m de chaîne et 2 bouées !!!**

**(plus de 200.000€ pour les 30 bouées )**

Le prix fourniture et pose de chaque bouée sur le marché ne dépasse pas .....350euros!!

Cherchez l'erreur

C'est un SCANDALE

Bon c'est à Cannes, nous le regrettons pour nos amis Cannois, mais ce qui nous perturbe le plus à nous, Villefranchois, c'est que LE MEME SCANDALE NOUS ATTEND POUR LES ZMEL DANS LA RADE de Villefranche car on prend les mêmes (SUEZ et Safège en sous traitant ) et on recommence le même schéma pour la Rade

La seule différence est que le prix sera de 400.000€ car il y aura 60 bouées

\*Question : Va-t'il y avoir des Appels d'Offre ? Donc les prix annoncés n'ont pas lieu d'être ?

Réponse: Effectivement c'est la loi MAIS :

-Ceux qui voudront soumettre leur tarif savent bien que la porte leur est fermée

En effet, c'est le «système», c'est une chaîne

- le fabricant de la vis ne « garantit » sa vis que si c'est « son » poseur attiré qui la met en place (en fait la seule garantie est que si la vis « casse » dans les 6 mois, elle sera remplacée par une neuve!!)
- Le poseur attiré ne pose « que » ces vis
- La DREAL, branche écologique de la DDTM, qui doit donner son aval ...ne privilégie que « ce système » et « ces vendeurs/poseurs »

**La boucle est bouclée, tout est verrouillé, il n'y a pas de concurrence possible, les prix peuvent flamber et en plus au détriment de la SECURITE et donc des épaves en perspective**

Mais c'est vrai que sur ce point tout le monde (sauf celui qui mettra son bateau sur la bouée) a prévu de se protéger (assurances obligatoires pour tous, à partir d'un peu trop de vent il faut partir, tout le monde doit rester à bord ... ils ne prennent aucun risque )

**Que dit la DREAL qui est sensée superviser, in fine, la partie écologie de ce genre de projet ?**

**Nous aimerions un débat public sur ce sujet**

VOILA POURQUOI NOUS NE VOULONS PAS DE ZUEZ ET SAFEGE POUR LES ZMEL DANS LA RADE DE VILLEFRANCHE

**VOILA POURQUOI NOUS VOULONS UNE ZMEL SURE, BASEE SUR 20 ANS D'EXPERIENCE COMME NOUS LE PROPOSONS CI-DESSOUS.. ET CELA DANS LA TOTALE TRANSPARENCE**

